

Inscription à la catéchèse

Paroisse de ARC- Autrey- Champlitte

Enfant :

Nom :Prénom :

Né(e) leà

Etablissement scolaire fréquenté :

Classe : s'inscrit comme servant d'autel : ☐ oui ou ☐ non

Baptisé(e) : ☐ oui ou ☐ non si OUI, indiquer le lieu et date.....

Pour les nouveaux inscrits, si l'enfant n'a pas été baptisé dans une des trois paroisses, fournir un **certificat de baptême**.

Première Communion : ☐ oui ou ☐ non – si OUI, indiquer le lieu et date.....

Parents :

père	mère
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse :	Adresse :
Ville :	Ville :
Téléphone :	Téléphone :
Mail :	Mail :

Ses frères et sœurs (prénoms et date de naissance)

--

Il est important de nous indiquer :

- ✓ Un numéro de téléphone où nous pouvons vous joindre pendant les séances de caté
- ✓ Une adresse mail valide. Les **informations passeront par cette adresse**

Nous demandons que notre enfant soit inscrit à la catéchèse et nous nous engageons

- A ce qu'il vienne régulièrement au caté et à prévenir la catéchiste en cas d'absence
- A l'accompagner lors des différentes étapes lors de la célébration d'un sacrement
- A participer à la messe du dimanche
- A prévenir la catéchiste en cas de modification des informations données sur la fiche
- A participer aux réunions pour être informés de ce qui se vit en catéchèse
- A rencontrer chaque année les catéchistes lors de l'inscription pour relire et modifier cette fiche d'inscription

Autorisations catéchèse

Nous soussignés.....

Responsables légaux de l'enfant.....

autorisons celui-ci à **participer aux manifestations** qui pourront être organisées par la catéchèse au cours de l'année 2017-2018

autorisons les responsables de ces manifestations à **faire donner les premiers soins**, si nécessaire, et à faire hospitaliser notre enfant si besoin

autorisons les catéchèses à **photographier notre enfant** lors de certaines manifestations et à **publier ces photos sur le site internet de la Paroisse**.

A.....le

Signature

Autorisations, Règlement et signature

	Niveau	Règlement	signature
2017/2018			
2018/2019			
2019/2020			
2020/2021			
2021/2022			
2022/2023			
2023/2024			

Cotisationsⁱ :

28 € pour un enfant

45€ pour deux enfants

55€ pour trois enfants

ⁱ Le montant des cotisations sera discuté chaque année en bureau de doyenné et pourra évoluer.